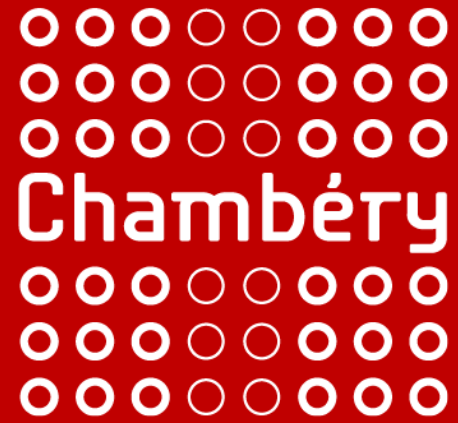


Présentation Rue de l'Avenir

28 mai 2026

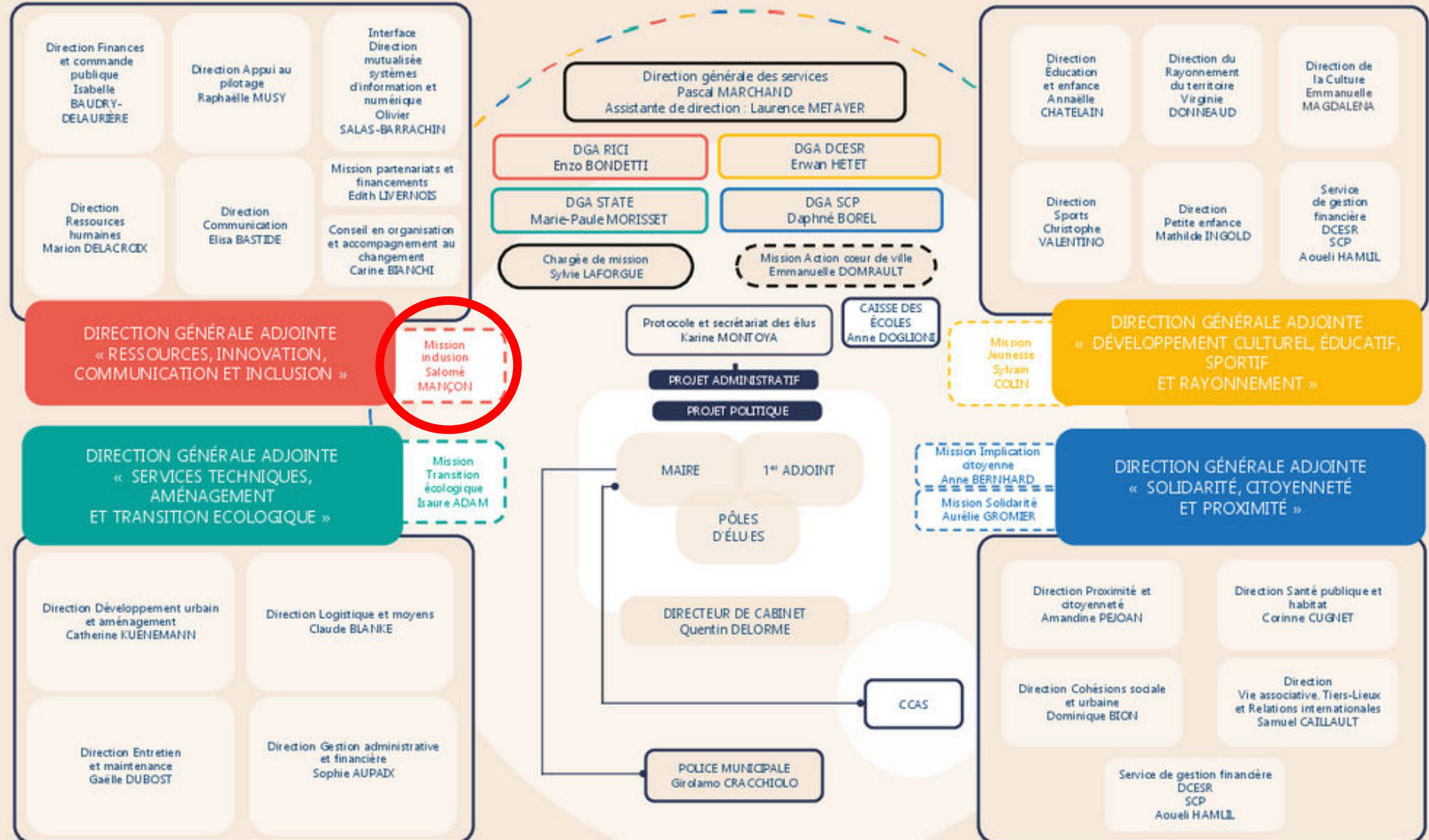
○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○
○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○
○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○
Chambéry
○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○
○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○
○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○





Une politique globale en faveur de
l'inclusion





- Des « missions boussoles » par DGA.
- Objectif : fonctionner en transversalité et de manière intégrée pour faire infuser une véritable culture de l'égalité au sein de la collectivité.
- Logique d'intersectionnalité
- Rattachement DGA confère une place stratégique : présence au CODIR : visibilité à 360° sur les politiques publiques portées par la collectivité.
- Composition du service :
 - 1 ETP en 2020
 - 2,8 ETP en 2026: 1 responsable de service, 1 chargée de mission handicap et ville inclusive, 1 alternante, 1 assistante à tiers temps
 - > une évolution qui démontre l'intérêt porté par la municipalité sur ces thématiques
- Fonctionnement en pôle d'élu·es : un·e adjoint·e et des conseiller.es délégué·es.
- Une feuille de route sur le mandat.

INTERNE

EXTERNE

Mission Ville Inclusive

Egalité professionnelle

- Rédaction du rapport égalité annuel
- Plan d'action égalité professionnelle : réseau des référent-es égalité, formations, changement des pratiques

Service ressource

- Accompagnement sur les enjeux de l'inclusion, l'accessibilité, l'égalité
- Sensibilisation et formation des agent-es

Handicap et accessibilité

- Concertations entre associations, élu-es et services pour compléter la Commission Communale d'Accessibilité : balades urbaines, groupes techniques d'accessibilité
- Outils de signalements et canaux d'information adaptés
- Projet d'inclusion des jeunes en QPV
- Interprétation LSF d'évènements phares

Droits des femmes et lutte contre le sexisme

- Marches exploratoires
- Lever du tabou sur les menstruation / lutte contre la précarité menstruelle : exposition, protections mises à disposition gratuitement
- Mise en lumière de femmes dans l'espace public : féminisation et diversification de l'odonymie, expositions
- Campagnes d'information de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)
- Journées Européennes du Patrimoine et du Matrimoine

Lutte contre les LGBT+ phobies

- Accompagnement des clubs sportifs et signature d'une charte
- Accompagnement de la Pride et des actions culturelles

Soutien aux associations

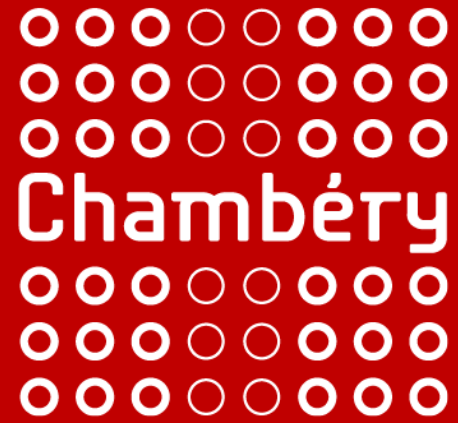
- Subventions annuelles
- Mise en avant des actions des associations lors d'évènements portés par la Ville : Quinzaine de l'égalité, journées internationales

Accueil des personnes exilées

- Parrainages et marrainages républicains
- Projet ODDysée

Quinzaine de l'Égalité

Coordonnée par la MVI chaque année, avec appel à projets, implication de différents services Ville et associations locales



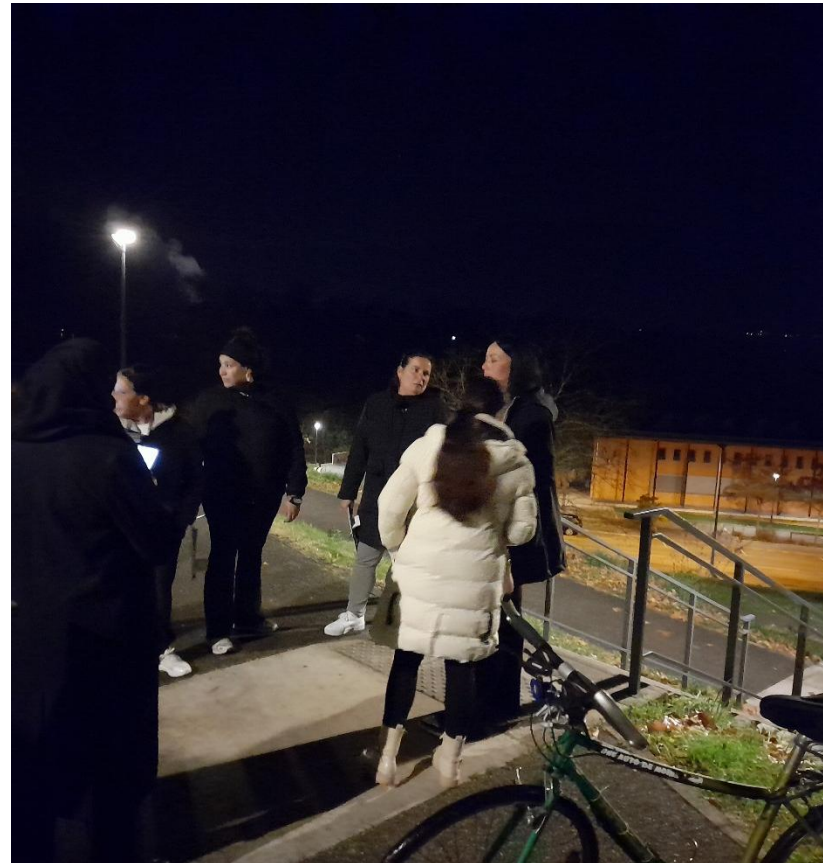
Les projets menés et les actions spécifiques en lien avec l'espace public



Marches exploratoires



Enquêtes de terrain menées par des groupes de femmes dans leur quartier d'habitation, qui s'inscrivent dans une démarche de **droit à la ville**, avec l'appui d'acteurs sociaux du territoire.



- Un diagnostic participatif de l'espace public sous le prisme du genre
- Des recommandations concrètes portées aux élu·es : demandes d'espaces verts et de points d'eau, végétalisation, occupation plus égale de l'espace public entre hommes et femmes, espaces de convivialité, accessibilité PMR, conflits d'usages piétons/vélos/voitures, propreté...

Etape	ÉDITION 2022	ÉDITION 2025
1	Formation élu·es et agent·es à la démarche (Dominique Poggi, A Places Égales)	Concertation associations locales pour délimiter la zone + présentation de la démarche aux nouveaux élu·es et aux nouveaux agent·es
2	Constitution du groupe de marcheuses (relais associations et structures locales)	Constitution du groupe de marcheuses (relais associations et structures locales)
3	Réunion de présentation aux marcheuses + sensibilisation au droit à la ville + cartographie participative et définition de l'itinéraire	Réunion de présentation aux marcheuses + sensibilisation au droit à la ville et à la transition écologique + cartographie participative et itinéraire
4	Marches diurne et nocturne	Marches diurne et nocturne
5	Séance d'analyse collective : validation du diagnostic et des préconisations	Séance d'analyse collective + séances complémentaires de rédaction du rapport
6	Formation à la prise de parole en public pour les marcheuses (Dominique Poggi, A Places Égales)	Formation prise de parole (Marion Cremona) + 3 séances de préparation à la restitution
7	Diffusion du rapport aux services et élu·es	Réunions bilatérales avec les services (voirie, espaces verts, Direction des Cohésions Sociales et Urbaines, etc.) pour s'assurer de la faisabilité des recommandations
8	Réunion finale : marche commune + échange marcheuses/élu·es	Restitution orale devant élu·es et services + marche commune sur 2 points + diffusion du rapport
9	Suivi de la mise en place des recommandations validées par les agent·es	COPIL d'arbitrage par les élu·es puis suivi de la mise en place des recommandations validées

Accompagnement par Dominique Poggi
(sociologue et formatrice) en 2022:

- Session de formation à la méthode des marches exploratoires pour les élu·es et les agent·es :
 - cadre théorique
 - organisation de l'atelier participatif de cartographie
 - déroulé des marches
 - rôles à distribuer aux marcheuses
- Conseil à distance en amont et pendant le processus pour les élu·es et les agent·es
- Formation à la prise de parole en public pour les marcheuses avant la restitution devant les élu·es

=> Un guide méthodologique est disponible en accès libre :

<https://cdn.paris.fr/paris/2025/03/14/marchesexploratoires-S21l.pdf>

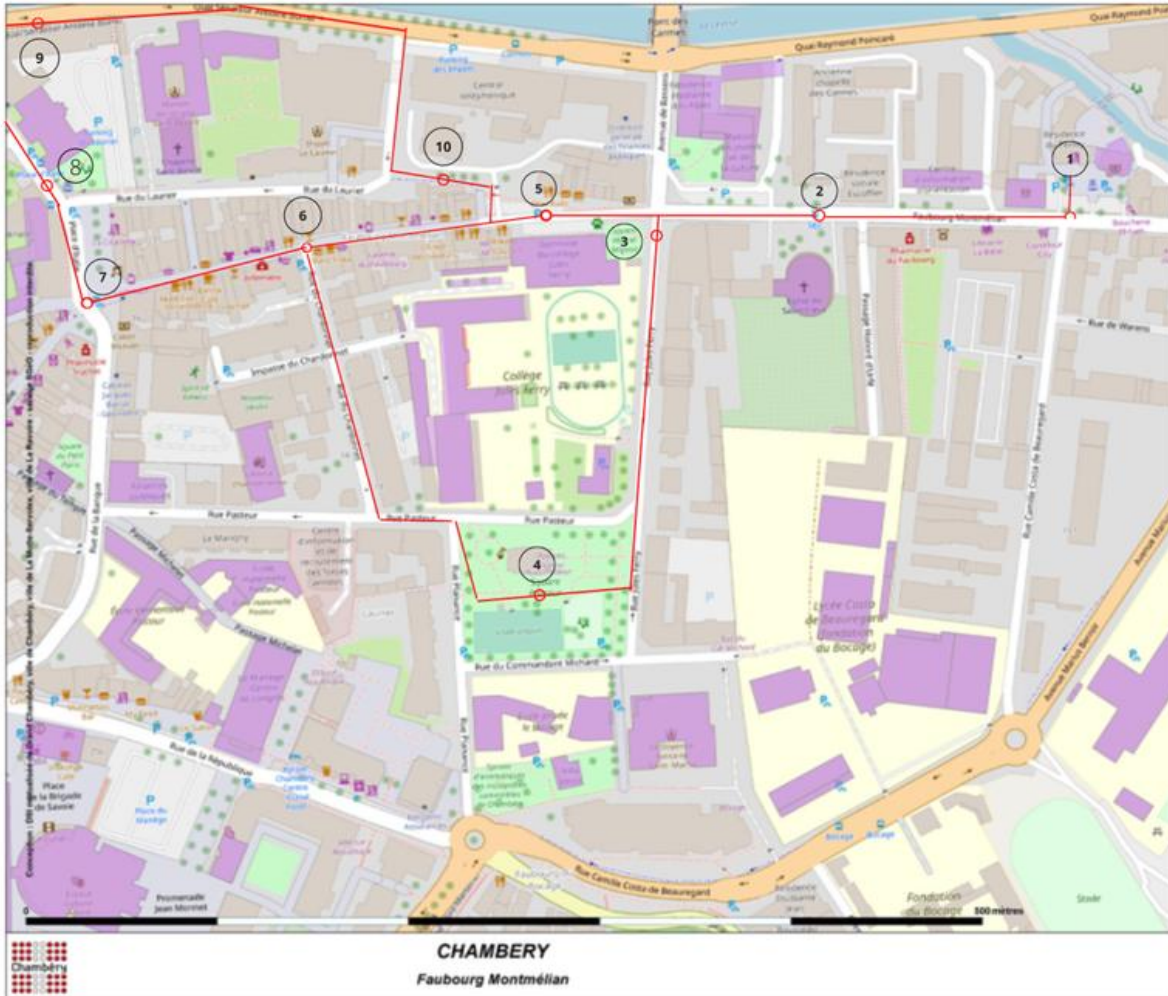
les marches

pour la liberté et la
tranquillité des FEMMES
dans la ville



guide
méthodologique
par Dominique Poggi

explora — toires



Points d'arrêt :

- ① Square du Peney
- ② Résidence Escoffier
- ③ Carrefour MJC
- ④ Square Pasteur
- ⑤ Entrée du faubourg historique
- ⑥ Carrefour Chardonnet/ fbg Montmélian
- ⑦ Place d'Italie
- ⑧ Square Marcon
- ⑨ Quai Borrel
- ⑩ Passage du Laurier

- La démarche cible prioritairement **des femmes peu présentes** dans les instances habituelles de concertation, avec un appui sur les **relais associatifs locaux**.
- La marche commune finale associant marcheuses et élu·es constitue, dans les deux cas, un temps fort rapprochant élu·es et citoyen·nes.
- Les thématiques identifiées par les marcheuses sont **quasi identiques** en 2022 et en 2025, révélant des enjeux structurels récurrents dans l'espace public.

	ÉDITION 2022	ÉDITION 2025
Nombre de marcheuses	12	7
Nombre de recommandations	60	60
Refusées (raisons techniques)	4 refusées	5 refusées

Féminisation et diversification de l'odonymie

Un travail de féminisation et de diversification des noms des noms de rues et des équipements sportifs de la ville porté sur le mandat 2020-2026.

Cette démarche poursuivait **deux objectifs** :

- Reconnaissance et transmission de la mémoire ;
- Représentation et lutte contre les stéréotypes.

Les propositions de noms émanent **des élu·es, des associations locales, des citoyen·nes** et sont étudiées par une Commission avant vote du conseil municipal.

Au total, depuis 2023, **42 personnalités** mises à l'honneur dont :

- 38 femmes
- 14 personnes issues de la diversité, de l'immigration et de la colonisation (femmes et hommes confondu·es)



PROPORTION DE NOMS DE FEMMES			
	En France	A Chambéry	
Espaces publics	6% des rues 2% des boulevards	5% des voies (en 2020)	16% des voies (aujourd'hui)
Equipements sportifs	1%	2,2 (en 2025)	19% (aujourd'hui)

Les principes à respecter :

- « Etre conforme à l'intérêt public local » ;
- Choix de ne retenir que des noms de personnes décédées ;
- Privilégier les noms de femmes et de personnes issues de la diversité (sans empêcher le choix de nom d'hommes non-issus de la diversité) ;
- Privilégier les personnalités locales, puis françaises puis internationales ;
- Préférence pour les personnes qui incarnent des valeurs d'inclusion, de démocratie, de solidarité, d'écologie ;
- Privilégier (si possible) les adéquations entre le lieu nommé et le parcours de la personnalité ;
- Donner des thèmes aux vagues de dénominations : artistes, résistant·es, cyclistes, personnalités sportives ;
- Rechercher les ayants droit et demander leur autorisation.

Féminisation et diversification de l'odonymie



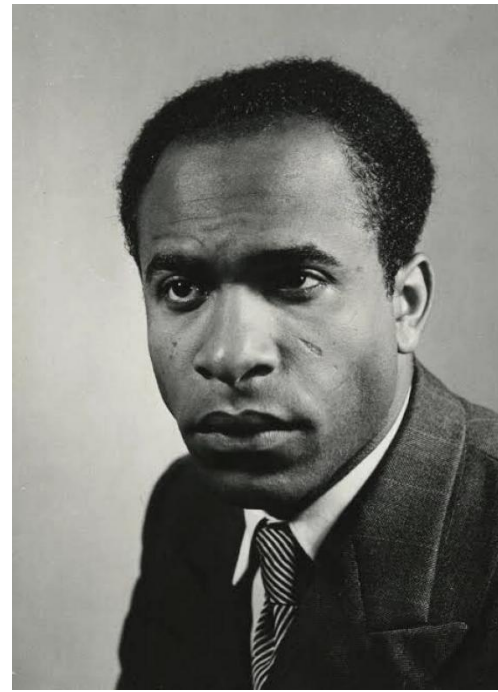
Joséphine et
Victor
Guicherd
(1899-1984)
(1897-1988)



Aimée
Lallement
(1898-1988)



Annie
Londonderry
(1870-1947)



Frantz Fanon
(1925-1961)



Adrienne Monnier
(1892-1955)



Macaron du dispositif Angela

[Accueil](#) • [Vivre à Chambéry](#) • [Sécurité et tranquillité publique](#) • [Prévention](#) • **Dispositif Angela**

Dispositif Angela

En cas de harcèlement ou de situation inquiétante dans l'espace public, vous n'êtes pas seul(e). Grâce au dispositif Angela, la Ville de Chambéry propose un réseau de lieux-refuges pour se mettre en sécurité, alerter ou demander de l'aide.

Initiative venue du Royaume-Uni, « Ask for Angela ».

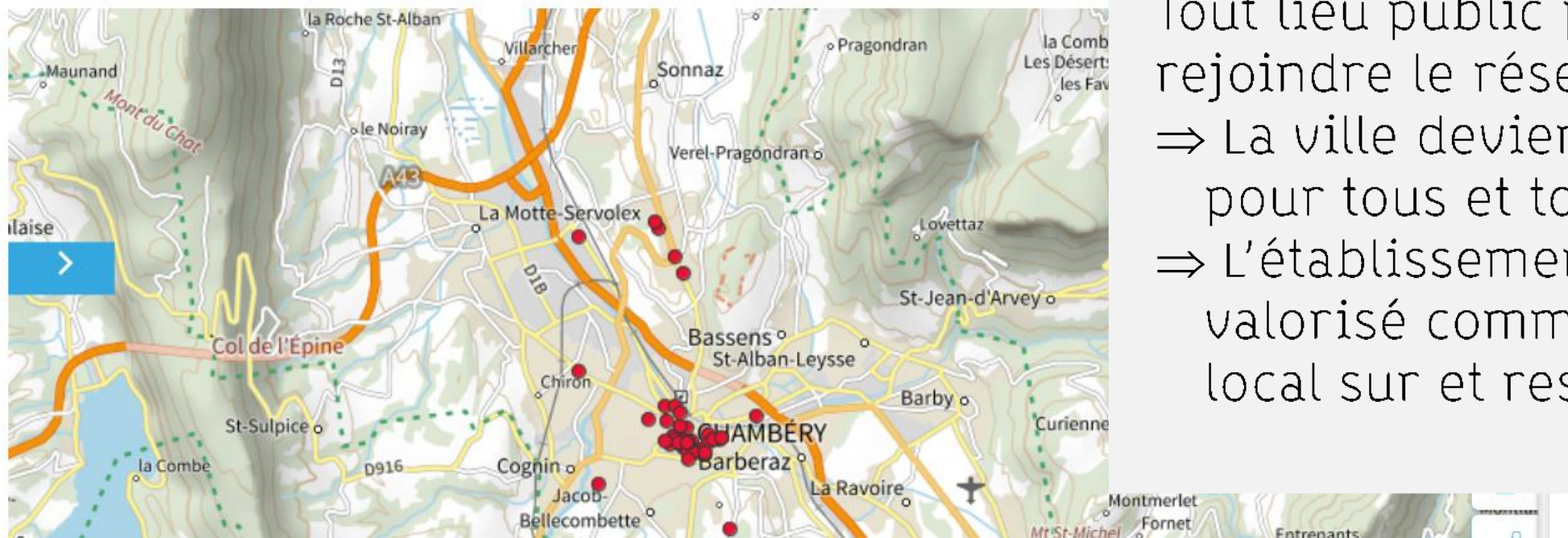
Un programme de prévention et d'assistance destiné à lutter contre le harcèlement et les agressions dans l'espace public.

Il permet à toute personne en situation de détresse de se rendre dans un lieu sûr partenaire pour demander de l'aide en toute discrétion.

Une sensibilisation des personnes ressources est assurée par la Ville.

Les lieux sûrs identifiés à Chambéry

La Ville de Chambéry compte **43 lieux sûrs identifiés par un autocollant « Ici, demandez Angela »** apposé sur la vitrine. Retrouvez ci-dessous la carte des lieux dans lesquels vous pouvez vous rendre en cas de détresse.



Tout lieu public peut rejoindre le réseau :
 ⇒ La ville devient plus sûre pour tous et toutes ;
 ⇒ L'établissement est valorisé comme acteur local sur et responsable.

Lutte contre la précarité menstruelle et le tabou des règles



5 distributeurs de protections périodiques installés dans des équipements de la Ville:

- 2 bibliothèques
- centre social
- équipement culturel
- MJC

+ 1 distributeur mobile en prêt



« Pas de tabous entre nous » : une exposition itinérante sur le tabou des règles et la précarité menstruelle installée pendant 1 mois dans l'espace public. En prêt au format kakémonos aujourd'hui.

Accessibilité de l'espace public

Une démarche globale de dialogue entre les partenaires de terrain (associations, structures médico-sociales, habitant·es, professionnel·les), les services de la Ville et les élu·es.

Permet d'identifier les difficultés et situations dangereuses que peuvent rencontrer les personnes à mobilité réduite, et d'envisager des améliorations concrètes des aménagements urbains.

L'occasion pour les élu·es et les agent·es de se mettre en situation, et de mieux comprendre le quotidien des personnes concernées.

Diagnostique de l'espace urbain (voirie, cheminements)

Diagnostique des commerces (en projet)

Diagnostique des équipements culturels (comment rendre l'offre accessible, présenter les services, faciliter le contact)

Groupes techniques thématiques

Commission communale d'accessibilité (CCA)

Groupes techniques thématiques

Exemple : le stationnement PMR

Depuis le début du mandat 2020-2026, un travail sur la « reconquête de l'espace public » qui repense la place de la voiture est mené : élargissement des cheminements piétons, végétalisation... donc, une suppression importante de places de stationnement en voirie, avec l'idée de rediriger les véhicules vers les parkings en ouvrage. Mais la suppression de volume global du stationnement induit une diminution du nombre de places pour les PMR.

La Ville de Chambéry dispose de plus de places de stationnement PMR que le strict réglementaire. Mais les obligations réglementaires ne suffisent pas à traduire la réalité d'usage et les difficultés rencontrées par les habitants et habitantes. Les élu·es et les services de la Ville sont régulièrement interpellé·es sur la question du stationnement PMR, perçu comme insuffisant. De plus, les personnes concertées relatent des problèmes d'accès pour aller jusqu'aux places (par exemple, portes trop lourdes en ouvrage même si elles sont réglementaires, cheminement jusqu'au trottoir, potelets qui bloquent les portières...).

Il est crucial de donner la parole aux personnes concernées par la mobilité réduite, qui de par leur expérience, peuvent nourrir le travail des services techniques. Il est difficile de se rendre compte des difficultés sans les expérimenter, quel que soit le domaine d'intervention.

Groupes techniques thématiques

Exemple : le stationnement PMR

La Ville a organisé une concertation pour identifier où sont les problèmes, où modifier et/ou créer des places supplémentaires (dans la limite des besoins techniques et du respect des normes par le service voirie), et trouver des pistes pour lutter contre la fraude au stationnement.

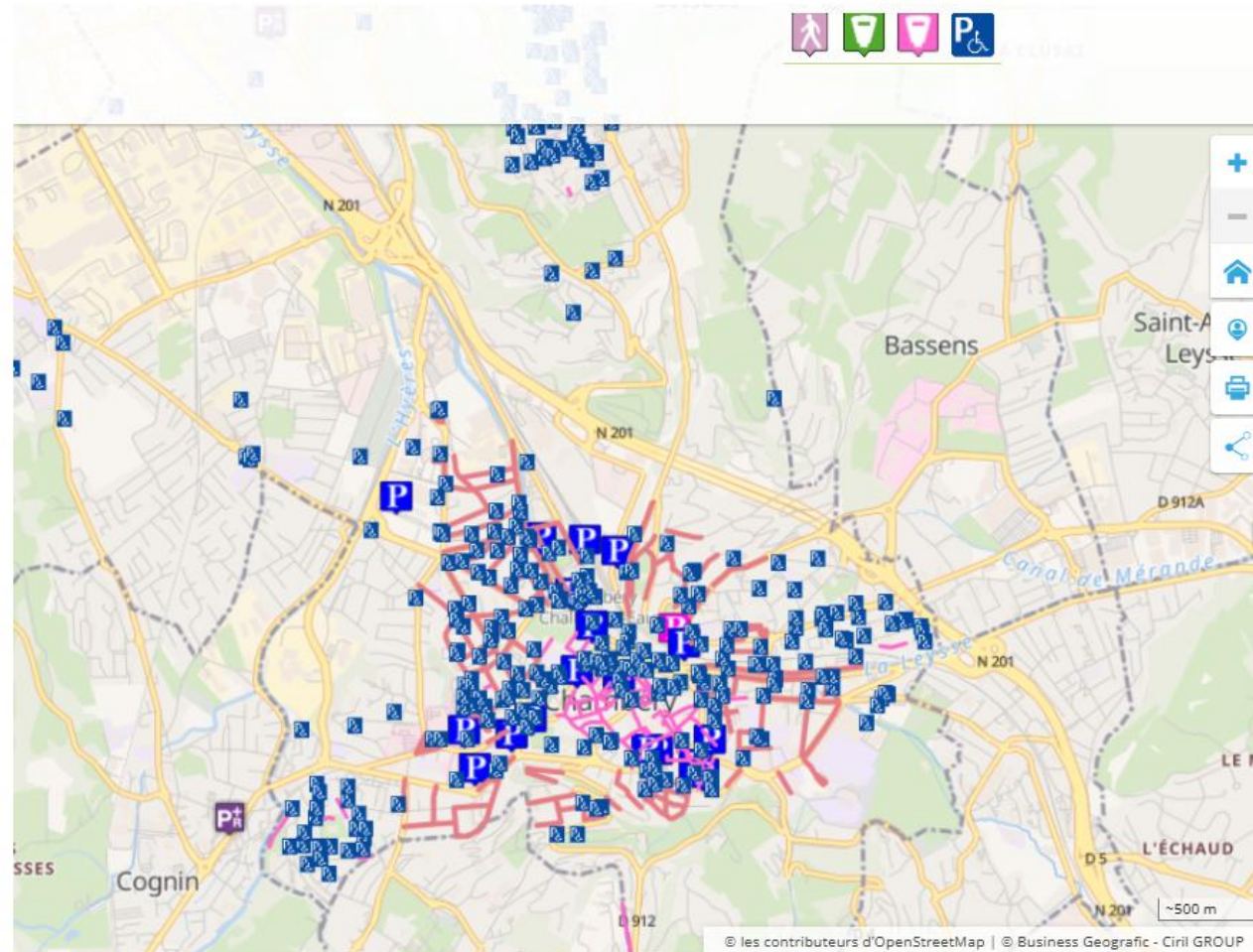
- 20 emplacements analysés collectivement (services, élues, habitant·es) pour proposer des aménagements plus accessibles ;
- Des grands principes à appliquer : ajouter des places longues pour les véhicules ayant une rampe arrière, privilégier les places en épi pour sortir un fauteuil plus facilement ;
- Formulaire de signalement Simpl'ici pour poursuivre les échanges
- Carte du stationnement PMR sur Chambéry.fr
- Abonnement Q-Park Access, une première nationale : 4h hebdomadaires gratuites dans deux parkings en ouvrage pour les automobilistes avec carte CMI Stationnement.

SOMMAIRE

Cartographie des zones de stationnement PMR

- Se déplacer et stationner dans Chambéry pour les Personnes à Mobilité Réduite
- Des balades urbaines pour évaluer l'accessibilité
- Signaler un problème d'accessibilité sur la voirie
- Groupes de travail et commissions
- La culture pour toutes et tous
- Le guide « Chambéry Accessible »
- Communiquer avec la Ville : le service ElioZ
- Accessibilité numérique
- Le magazine municipal en braille
- Structures et associations locales

Cartographie des zones de stationnement PMR



[Agrandir la carte](#)

/!\ Enjeux et écueils :

- Veiller à ne pas essouffler les volontés associatives et tarir le dialogue, en recueillant une parole et des besoins sans pouvoir proposer de réponse concrète dans des délais annoncés.
- En interne, comprendre et anticiper les moyens des services techniques, pour échelonner les projets sur le mandat.

Rendre l'information accessible à tous et toutes : multiplier les supports

- Cartographie + Tableau Excel des travaux de voirie pour anticiper ses déplacements



Transformer les cours d'école en espaces éducatifs, inclusifs et végétalisés

Les cours d'école fortement minéralisées constituent des îlots de chaleur et des espaces peu favorables au partage et au bien-être.

- Un programme massif de renaturation des cours d'école a été lancé en 2021, avec une enveloppe financière annuelle dédiée.
- Les projets ont été conçus avec les équipes éducatives et les enfants, dans une démarche de participation progressive et adaptée à l'âge.
- Des études sur l'occupation genrée des cours ont été réalisées avec les enfants pendant le temps scolaire à des fins de sensibilisation.
- 17 cours d'école ont été renaturées (environ la moitié des cours d'école de la ville), permettant à plusieurs milliers d'enfants et personnels scolaires de bénéficier de meilleures conditions d'accueil en périodes de fortes chaleurs.

Ces espaces favorisent le bien-être, la mixité des usages, l'égalité filles-garçons et deviennent de véritables supports pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux, d'égalité et d'inclusion.

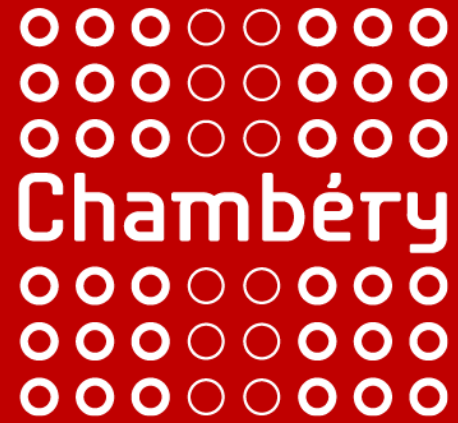


- Placer les questions LGBT+ de manière visible dans l'espace public : passages piétons aux couleurs de la communauté ;
- Accompagner un festival de littérature et de cinéma LGBT+ à la médiathèque JJ Rousseau ;
- Soutenir la Marche des Fierté chambérienne, organisée depuis 2022, et qui réunit chaque année plus de 1000 participant·es.



La quinzaine de l'égalité

- Événement qui prend place dans tous les quartiers de la ville depuis 2022.
 - Un appel à projets lancé en juin pour les structures du territoire pour l'année N+1.
 - Incitation des services de la Ville à porter des événements (sports, périscolaire par exemple).
 - Deux thématiques phares par année (handicaps et lutte contre les LGBT+phobies en 2026)
 - Augmentation progressive:
 - De la participation des associations (21 en 2026) ;
 - Du nombre d'événements proposés (59 en 2026) ;
 - Du nombre de participant·es (entre 3000 et 3500 en 2026).
- => événement qui s'impose progressivement dans l'agenda annuel chambérien.



Des convergences pour un
aménagement plus inclusif ?



- **Ce qui bénéficie aux uns bénéficie aux autres** : par exemple, un aménagement PMR est utile pour les familles avec poussettes, pour les voyageurs avec valises...
- Ceci a été expérimenté dans le cadre des marches exploratoires où l'on observe que les recommandations des marcheuses concernent tous les publics : personnes en situation de handicap, séniors, enfants, parents femmes et hommes.
- Les villes ont souvent été **pensées pour un usager « moyen »** (homme mobile, actif, non en situation de handicap) qui ne correspond en réalité qu'à une petite frange de la population.
- Une **approche sensible du genre** dans l'aménagement de l'espace public:
 - Ne signifie pas réserver la ville aux femmes,
 - MAIS penser l'espace public autrement.
- Les consultations lancées avec les citoyen·nes sont appréciées et **confèrent de la légitimité aux politiques publiques** portées par la collectivité. Attention toutefois de s'assurer en amont de la capacité de la collectivité à prendre en charge techniquement les recommandations des citoyen·nes pour ne pas créer de frustration.

ECHANGES